

Présentation générale du Centre Hospitalier Ferdinand Grall de Landerneau

Le Centre Hospitalier Ferdinand Grall (CHFG) de Landerneau est un établissement de santé publique qui propose une activité polyvalente, en MCO, Psychiatrie et EHPAD offrant 470 lits et 30 places.

L'établissement a signé une convention de direction commune avec le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Brest en 2011.

Ce partenariat permet au Centre Hospitalier Ferdinand Grall de développer une politique de recrutement médical partagée avec le CHRU et de proposer une offre de soins adaptée à la population du bassin de vie de Landerneau.

Le Centre Hospitalier de Landerneau est constitué de cinq pôles, dont trois pôles cliniques :

- le pôle Lavalot qui regroupe des activités de Médecine, Chirurgie et Obstétrique, les urgences, le SSR, le plateau technique et médico-technique (bloc, pharmacie, imagerie, laboratoire)
- le pôle Ehpad
- le pôle Psychiatrie qui développe la prise en charge des patients relevant du secteur 29G13 de psychiatrie
- le pôle Administration générale
- le pôle logistique

I. Le pôle Lavalot (MCO)

Le pôle Lavalot dispose d'une capacité de 133 lits et 11 places.

1.1. L'activité de médecine

Le service de médecine polyvalente a pour mission d'accueillir pour des hospitalisations programmées ou non programmées des patients qui sur avis médical seront orientés :

- soit en hospitalisation continue (44 lits):
 - médecine polyvalente A et B (30 lits)
 - médecine gériatrique G (14 lits)
- soit en hospitalisation de semaine (7 lits)

Aux termes du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé avec l'ARS, le CHFG dispose d'une autorisation pour 5 Lits Identifiés Soins Palliatifs (LISP) dans le service de médecine, qui permet une prise en charge adaptée des patients en fin de vie ou qui font l'objet de prise en charge spécifique de la douleur. Le médecin responsable de la structure est formé au DU Douleurs et soins palliatifs et participe au bureau de coordination bretonne des soins palliatifs.

Par ailleurs, les liens étroits avec le CHRU de Brest permettent d'obtenir des avis spécialisés et/ou des examens complémentaires.

1.2. L'activité de chirurgie : 30 lits

L'activité du service de chirurgie est à vocation générale et en lien avec le bloc opératoire. L'équipe de chirurgie est constituée de plusieurs chirurgiens et médecins spécialisés dans différentes disciplines, permettant de prendre en charge de nombreuses pathologies :

- chirurgie orthopédique et traumatologique, chirurgie du rachis ;
- chirurgie générale et digestive ;
- chirurgie vasculaire ;
- chirurgie urologique et gynécologique ;
- chirurgie ORL avec une prise en charge adulte et pédiatrique ;
- chirurgie dentaire ;
- examens complémentaires diagnostiques sur le tube digestif : gastroscopie, colonoscopie, rectoscopie.

Le service de chirurgie est renforcé par la présence dans l'effectif médical d'un médecin généraliste qui coordonne la prise en charge préopératoire des patients, notamment ceux présentant des polyopathologies et qui travaille avec les médecins anesthésistes.

La réhabilitation rapide après chirurgie : centré essentiellement autour des personnes de plus de 75 ans opérées pour des prothèses totales de hanche, ce projet repose sur une amélioration de la prise en charge médico-chirurgicale pré, per et post opératoire, avec l'amélioration du travail multidisciplinaire et de la présence à temps plein d'un médecin généraliste au sein du service qui en assure la coordination. Le service de chirurgie permet par ce protocole, une meilleure prise en charge de la douleur, une limitation du jeûne péri-opératoire et l'optimisation de la reverticalisation et de la nutrition après la chirurgie.

1.3. L'activité ambulatoire

- 11 places d'hospitalisation de jour médico-chirurgicale

L'activité de médecine ambulatoire au CH de Landerneau permet notamment la réalisation de bilans médicaux, d'examens endoscopiques ou de traitements (chimiothérapies, traitements de la douleur, transfusions sanguines, etc.). La durée d'hospitalisation est inférieure à 12 heures et les gestes réalisés sont compatibles avec un retour à domicile du patient dans la journée.

L'activité de chirurgie ambulatoire permet quant à elle la réalisation d'actes chirurgicaux ou d'investigation, programmés et nécessitant impérativement la sécurité d'un bloc opératoire, sous une anesthésie adaptée et suivie d'une surveillance post opératoire en salle de réveil autorisant la sortie du patient le jour même de son admission.

1.4. Le service de soins de suite et de réadaptation

Disposant d'une capacité de 30 lits, l'activité du service de SSR a pour objet de prévenir ou de réduire les conséquences fonctionnelles, physiques, cognitives, psychologiques ou sociales des déficiences et des limitations de capacité des patients et de promouvoir leur réadaptation et leur réinsertion.

Ses missions sont axées sur le retour du patient vers son lieu de vie (domicile ou institution médico-sociale) en offrant aux patients :

- des soins médicaux, curatifs et palliatifs ;
- une rééducation et réadaptation ;
- des actions de prévention et d'éducation thérapeutique ;
- une préparation et un accompagnement à la réinsertion familiale, sociale ou professionnelle.

1.5. Les consultations externes

Grâce aux partenariats médicaux avec le CHRU de Brest et les praticiens libéraux, le plateau de consultations externes du Centre Hospitalier de Landerneau offre une large variété de disciplines :

- médecine générale, médecine interne, gastro-entérologie, oncologie, pneumologie, rhumatologie, cardiologie, anesthésie-réanimation, neurologie, gériatrie, consultation mémoire
- chirurgie générale, digestive, ORL, orthopédique, vasculaire, urologique, uro gynécologique, gynécologique et stomatologie ;
- gynécologie, obstétrique et préparation à l'accouchement ;
- imagerie médicale : radiologie conventionnelle, échographie et scanner ;
- diététique ;
- tabacologie ;
- consultation douleur ;
- alcoologie, addictologie,
- acupuncture.

1.6 Imagerie

Afin de garantir la meilleure prise en charge médicale possible, le pôle Lavallot dispose également d'un service d'imagerie doté d'un scanner, d'un échographe, de deux salles télécommandées, d'une salle d'urgence et d'un panoramique dentaire.

La nuit et le week-end ainsi que sur quelques plages de semaine, le service de radiologie fonctionne en téléinterprétation afin d'assurer la continuité de cette activité médicale spécialisée 24h/24.

Depuis 2015, le Centre Hospitalier de Landerneau propose, grâce à l'intervention sur site d'un praticien exerçant en temps partagé avec Brest, des consultations d'angiologie, d'explorations d'écho doppler permettant la prise en charge de l'insuffisance veineuse.

Le service d'imagerie participe également à la prise en charge de la douleur par la réalisation d'infiltrations sous contrôle scannographique menées par un médecin anesthésiste réanimateur.

Le service d'imagerie prend part à la formation des étudiants en médecine et paramédicaux en accueillant des internes et des stagiaires manipulateurs en radiologie.

La mise en place prochaine du PACS de territoire devrait permettre l'interopérabilité des équipements du CH de Landerneau, du CHRU de Brest et de l'Hôpital d'Instruction des Armées de Brest. Les professionnels hospitaliers et libéraux auront ainsi accès aux données d'imagerie des patients qu'ils suivent ce qui permettra une meilleure prise en charge médicale.

1.7 Le Laboratoire d'analyses médicales

Polyvalent, le laboratoire du Centre Hospitalier de Landerneau permet de réaliser les examens d'hématologie, d'immunohématologie, de biochimie. Certains prélèvements plus spécialisés peuvent être transmis à d'autres laboratoires, notamment les prélèvements d'anatomo-pathologie.

L'équipe est composée de deux médecins biologistes, d'un cadre et de techniciens de laboratoire, le laboratoire fonctionne 24h/24.

En 2015, 3 817 973 B ont été produits par le laboratoire du CH de Landerneau, 1 039 325 ont été confiés à des laboratoires extérieurs.

En 2016, il a reçu l'accréditation du COFRAC pour l'ensemble des examens qui y sont réalisés.

1.8. L'activité de gynécologie obstétrique

Le Centre Hospitalier de Landerneau dispose d'une maternité de niveau 1. Un gynécologue-obstétricien et un médecin anesthésiste réanimateur sont présents sur place en permanence.

Les femmes enceintes peuvent bénéficier du suivi de grossesse et de séances de préparation à la naissance et à la parentalité.

Les consultations d'urgences gynécologiques et prénatales sont assurées 24h/24.

640 accouchements ont été enregistrés en 2015.

1.9 Les urgences et l'unité d'hospitalisation de courte durée de 5 lits

Le service d'urgence du Centre Hospitalier de Landerneau fonctionne en continu. Il dispose de 2 salles de traumatologie et de trois salles de soins polyvalentes ainsi que d'une salle d'accueil des urgences vitales. Le service des urgences dispose également d'une unité d'hospitalisation de courte durée de cinq chambres pour accueillir les patients dont l'état nécessite une surveillance médicale inférieure à 24 heures.

La filière courte :

- ⇒ depuis le 1^{er} juillet 2015, la mise en œuvre d'une filière courte permet d'améliorer les délais de prise en charge médicale des patients présentant des cas cliniques légers (motifs de recours relevant d'une consultation de médecine générale ou traumatismes légers). Le service des urgences a ainsi rédigé une procédure opérationnelle dont l'objectif est une prise en charge en 1h30 (de l'évaluation de l'IOA à la sortie du service).

Des assistantes sociales sont à la disposition des patients et de leurs familles ; Elles peuvent les accompagner dans les démarches relatives à la sortie de l'hôpital (lien avec les services d'aide à domicile, avec les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, etc.).

Elles assurent un travail de liaison et de prise en charge auprès des personnes les plus démunies, notamment dans le cadre de la **P**ermanence d'**A**ccès aux **S**oins de **S**anté.

1.10 La Pharmacie

La Pharmacie à Usage Intérieur du CH de Landerneau est chargée de la sécurisation du circuit des médicaments et des dispositifs médicaux : gestion, approvisionnement, contrôle, détention et dispensation.

La Pharmacie est également responsable de la stérilisation des dispositifs médicaux et de la dispensation au public (rétrocession) de certains médicaments.

Engagés dans une démarche de partenariat avec les autres pharmacies hospitalières du territoire, les pharmaciens du CH de Landerneau participent au COMEDIM de territoire et passent la majorité de leurs marchés en groupement de commande départemental ou régional. Cette démarche permet notamment aux patients de bénéficier d'une continuité de prise en charge lors de leurs passages dans les différentes structures hospitalières.

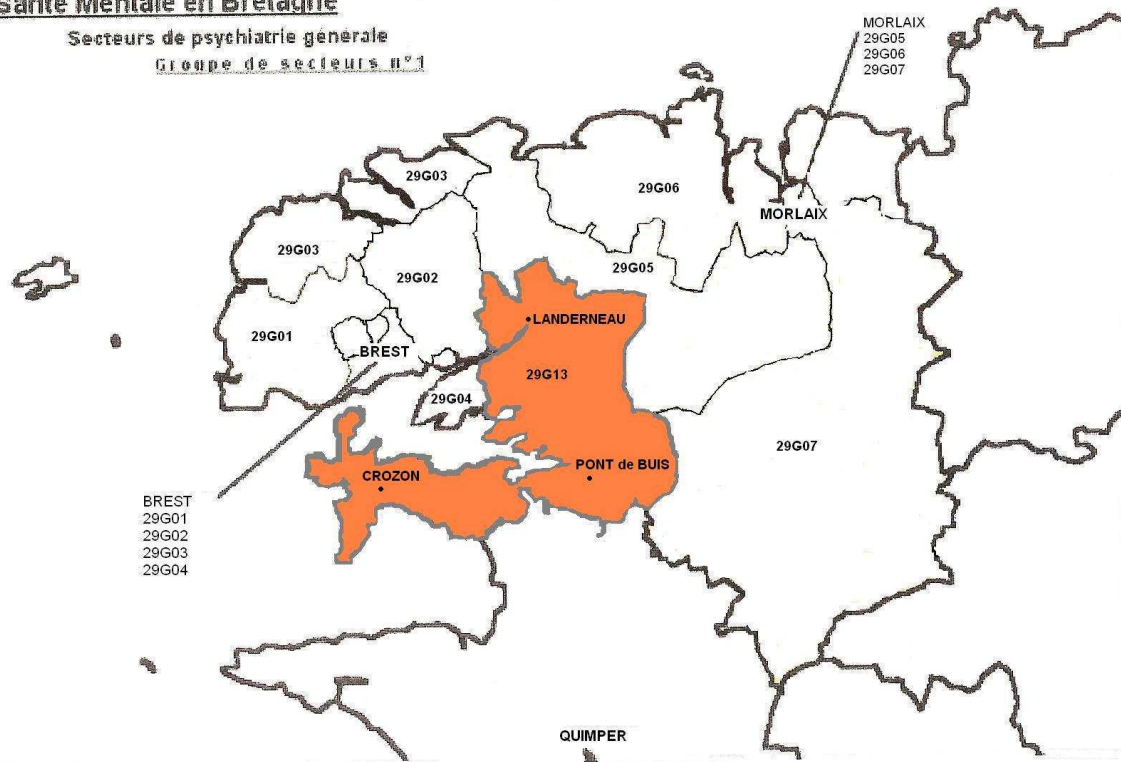
Les Pharmaciens participent à la politique de gestion des risques de l'établissement (CREX) et aux différentes instances transversales de l'établissement (CLIN, CLUD notamment).

II. Le pôle psychiatrie

Le pôle Psychiatrie de l'hôpital de Landerneau est le référent spécialisé de la population du secteur 13 de Psychiatrie Générale du Finistère soit les cantons de Landerneau, Ploudiry, Daoulas, Pont de Buis et Crozon.

Santé Mentale en Bretagne

Secteurs de psychiatrie générale
Groupe de secteurs n°1



Les patients suivis par le pôle Psychiatrie sont accueillis dans plusieurs structures, permettant ainsi selon le besoin, une prise en charge en hospitalisation complète, en hôpital de jour ou de nuit, en ambulatoire ou encore par les appartements thérapeutiques :

A Landerneau :

- ⇒ Un CMP (Centre Médico-Psychologique) et un CATTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) en centre-ville
- ⇒ L'hôpital de jour "La Pierre de Lune" (10 places)
- ⇒ L'unité d'hospitalisation complète (47 lits), l'unité d'hospitalisation de jour (5 places) et l'unité d'hospitalisation de nuit (4 lits)

A Pont de Buis

- ⇒ Un Centre Médico-Psychologique et un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel

A Crozon

- ⇒ Un Centre Médico-Psychologique et un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel

A noter : en 2015, l'hôpital de jour de Landerneau « Pierre de Lune » a emménagé dans de nouveaux locaux, permettant un accueil des patients dans des conditions optimales.

III. Le pôle Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Le pôle EHPAD dispose d'une capacité d'accueil de 290 places. Les résidents sont répartis dans différentes unités :

- Kanevedenn (99 places)
- Ker Sav Heol (84 places)
- Ty Sklaër (90 places)
- Penn An Ti (17 places) : Unité spécialisée dans la prise en charge des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.
- Ti Korn pour un accueil de jour des résidents (service réservé aux résidents de l'Ehpad) comportant 14 places.

La mission de l'EHPAD est d'accueillir, soigner, soutenir et accompagner des personnes âgées en situation de dépendance, d'isolement ou de perte d'autonomie. Les résidents bénéficient d'une aide à la vie quotidienne, une prise en charge des tâches domestiques, la sécurité en cas d'incident ou d'accident.

Le projet de l'EHPAD

Construit autour du résident, il s'articule en plusieurs axes : les soins, l'environnement, l'autonomie, le lien social et la qualité. La prise en charge des résidents s'attache à respecter :

- le projet de vie personnalisé ;
- la poursuite de la vie sociale et culturelle avec le maintien des liens familiaux ;
- l'évaluation gériatrique ;
- le maintien de l'autonomie, l'accompagnement du handicap ;
- la prévention des chutes, la liberté d'aller et venir en toute sécurité ;
- la prévention de la dénutrition ;
- le traitement de la douleur physique et /ou psychique ;
- la prévention des infections en EHPAD et la lutte contre les infections associées aux soins ;
- l'accompagnement de fin de vie.

IV. La politique qualité du Centre Hospitalier Ferdinand Grall

La Direction de la Qualité et des Relations avec les Usagers veille à promouvoir la constante amélioration de la qualité des soins au Centre Hospitalier de Landerneau.

Les procédures, protocoles et modes opératoires relatifs à la prise en charge des patients sont centralisés et validés par la Direction Qualité. Ils sont accessibles à tous professionnels dans le logiciel ENNOV.

La Direction a par ailleurs développé une politique d'évaluation de la qualité par la mise en place d'indicateurs, de procédures d'évaluation des pratiques professionnelles et d'enquêtes de satisfaction. Une analyse des événements indésirables signalés par les professionnels est organisée tous les mois. Elle réunit différents professionnels soignants, médicaux, administratifs et techniques et propose les réponses adaptées à ces signalements.

La dernière visite de certification du Centre Hospitalier de Landerneau par la Haute Autorité de Santé s'est déroulée en mai 2015. Le rapport définitif de certification est attendu pour début 2016.

Lutte contre les infections nosocomiales		
	Résultats	
Prévention des Infections nosocomiales*	88/100	A
Hygiène des mains*	64/100	B
Risques infectieux opératoires*	100/100	A
Maîtrise des bactéries multi-résistantes**	100/100	A
Bon usage des antibiotiques**	71/100	B

* données 2014

** données 2013

Indicateurs transversaux de qualité et de sécurité des soins (2013)		
	Résultats	
Tenue du dossier patient	MCO : 88/100	MCO : A
	SSR : 88/100	SSR : A
	PSY : 78/100	PSY : B
Délai d'envoi du courrier de fin d'hospitalisation	MCO : 73/100	MCO : B
	SSR : 90/100	SSR : A
	PSY : 51/100	PSY : C
Traçabilité de l'évaluation de la douleur	MCO : 81/100	MCO : B
	SSR : 95/100	SSR : A
Dépistage des troubles nutritionnels	MCO : 73/100	MCO : B
	SSR : 38/100	SSR : C
	PSY : 5/100	PSY : C
Tenue du dossier anesthésique	MCO : 84/100	MCO : B

V. Les projets d'évolution capacitaires et les investissements majeurs du CHFG

Recomposition capacitaire :

L'analyse des taux d'occupation des services et de la démographie du bassin de vie de la ville de Landerneau a conduit la Direction et la Commission Médicale d'Etablissement du CHFG à envisager l'adaptation des capacités d'hospitalisation à la réalité des besoins.

Le CHFG a donc inscrit dans le volet « Virage ambulatoire et transformation organisationnelle » du plan triennal conclu avec l'ARS plusieurs axes de réorganisation de ses capacités impactant principalement le service de médecine :

- transformation de 2 lits de chirurgie de semaine afin d'accroître la capacité d'accueil de l'hôpital de semaine
- augmentation des capacités du service de médecine : 2 lits supplémentaires
- Transformation de 4 lits de chirurgie en Unité Polyvalente Post-Urgence permettant ainsi la création d'une filière directe pour une partie des hospitalisations non programmées avec une DMS prévisionnelle entre 2 et 4 jours ; la problématique de l'aval du service d'urgence trouve ainsi un élément de réponse et le projet permettra également de faciliter les hospitalisations programmées dans le service de médecine.

Projets d'investissement structurants :

- ⇒ **PACS de territoire** : le CHFG sera prochainement doté d'un système PACS qui devrait permettre l'interopérabilité des équipements d'imagerie du CH de Landerneau, du CHRU de Brest et de l'Hôpital d'Instruction des Armées de Brest. Les professionnels Hospitaliers et libéraux auront ainsi accès aux données d'imagerie de leurs patients ;

Cet investissement sera financé par l'ARS, au titre du Contrat de la CHT Nord-Finistère.

- ⇒ **Rénovation de 12 chambres en maternité** : le Centre Hospitalier de Landerneau a bénéficié d'une subvention de 100 000€ du Groupe E. Leclerc pour rénover 12 chambres de maternité et en faire des espaces plus accueillants pour les parents et leur nouveau-né. Le montant total des travaux est de 280 000 €. En 2015, le nombre de naissances à la maternité du CHFG a progressé : 648 accouchements ont été réalisés.
- ⇒ **Extension du bloc opératoire** : afin de répondre aux demandes d'exercice partagé des praticiens entre le CHU et le CHFG et pour développer l'activité de chirurgie ambulatoire, l'établissement envisage de réaliser des travaux pour créer une salle de bloc supplémentaire opérationnelle en 2018.